PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bordeaux, le 19 juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conséquences des incendies de Gironde :

Atmo France nous informe d'un épisode de pollution atmosphérique. Le seuil d'alerte des particules en suspension (PM10) a été dépassé.

Dans ce contexte les recommandations et précautions transmises en début de matinée restent en vigueur, plus particulièrement pour les personnes à risque.

La présence de fumées ne revêt pas de risques majeurs pour la santé. Cependant certaines précautions peuvent être prises, notamment :

- Si vous souffrez de pathologies respiratoires aiguës, n'ouvrez pas les fenêtres de votre domicile et limitez vos sorties
- Évitez de pratiquer une activité sportive le temps que les fumées se dissipent.
- Les salariés exécutant un travail physique en plein air peuvent être soumis, de ce fait, à une exposition longue augmentant le risque d'irritation. Leurs employeurs sont invités à faire preuve de vigilance, et à saisir le cas échéant leur service de médecine du travail.

Pour une simple sensation d'odeur gênante et/ou d'irritation des voies respiratoires supérieures, il n'est pas nécessaire de solliciter le médecin traitant, ni d'appeler le numéro d'urgence du SAMU-Centre 15.

Dans ce contexte, évitez d'encombrer les lignes téléphoniques des pompiers, ne les contactez que si vous identifiez un départ un feu.